

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 58 du 14 novembre 2014**

PARTIE PERMANENTE  
Administration Centrale

Texte 2

**DÉCISION N° 1401360/DEF/SGA/DAF/SDFCC/FFC2**  
portant radiation de textes insérés au « Bulletin officiel des armées ».

*Du 11 septembre 2014*

**DÉCISION N° 1401360/DEF/SGA/DAF/SDFCC/FFC2 portant radiation de textes insérés au « Bulletin officiel des armées ».**

*Du 11 septembre 2014*

NOR D E F F 1 4 5 1 9 9 2 S

*Textes modifiés :*

Instruction du 24 juillet 1923 (BO/G, p. 2179 ; BOEM 410.10).  
Instruction n° 2036 du 31 juillet 1941 (N.i. BO ; n.i. JO ; BOEM 410.5.5).  
Instruction n° 16939/655/C/2 du 18 juillet 1952 (BO/A, p. 1672 ; BOEM 410.5.6).  
Instruction n° 60-47/B/I du 7 mars 1960 (N.i. BO ; n.i. JO ; BOEM 410.4.1).  
Instruction du 18 septembre 1961 (BO/G, p. 4410 ; BOEM 410.5.2) modifiée.  
Instruction n° 62-12-03 du 22 janvier 1962 (N.i. BO ; n.i. JO ; BOEM 410.5.6).  
Instruction du 12 février 1968 (BOC/SC, p. 256 ; BOEM 410.1.1).  
Instruction n° 79-118/B/P/3 du 21 août 1979 (BOC, p. 3709 ; BOEM 410.5.5).  
Instruction n° 85/107/K/1 du 29 août 1985 (BOC, p. 5863 ; BOEM 410.5.5).  
Instruction n° 4/H-5-98 du 15 septembre 1998 (BOC, 1999, p. 3181 ; BOEM 410.12.2).  
Instruction n° 4/H-1-99 du 16 février 1999 (BOC, p. 3195 ; BOEM 410.12.2).  
Circulaire n° 149/L/C/5167 du 2 novembre 1939 (BO/A, 1950, p. 3633 ; BOEM 410.5.2).  
Circulaire du 7 mai 1948 (BO/G, p. 1474 ; BOEM 410.5.1).  
Circulaire n° 523/C/3/L/C/2727 du 30 juin 1952 (BO/G, 1958, p. 2084 ; BO/M, p. 73 ; BO/A, p. 1645 ; BOEM 410.10).  
Circulaire n° 2574/C/1/1393/C/3/D/02/A/12/B/53/11/7 du 24 novembre 1955 (BO/G, p. 6345 ; BO/M, p. 4443 ; BO/A, p. 2292 ; BOEM 410.1.1).  
Circulaire n° 2098/C/I/L/C/3475/B/3/53 du 28 novembre 1956 (BO/G, 1957, p. 486 ; BO/A, p. 2788 ; BOEM 410.3).  
Circulaire n° 10514/DN/DSF/CG/1 du 1er décembre 1970 (BOC/SC, p. 1833 ; BOEM 410.12.2.2).  
Circulaire n° 6596/DN/DSF/CG/1 du 26 septembre 1972 (BOC/SC, p. 1065 ; BOEM 410.12.2.2) modifiée.  
Circulaire n° CCFL-82 du 19 décembre 1975 (BOC, p. 4856 ; BOEM 410.3).  
Circulaire n° B/CCFL/122 du 28 novembre 1979 (BOC, p. 4727 ; BOEM 410.3).  
Circulaire du 15 avril 1981 (BOC, 1982, p. 210 ; BOEM 410.11.2).  
Circulaire n° B/10/130 du 29 octobre 1984 (BOC, p. 6367 ; BOEM 410.10).  
Circulaire n° B/CCFL/150 du 19 novembre 1985 (BOC, p. 7075 ; BOEM 410.3).  
Circulaire du 25 juin 1987 (BOC, p. 4065 ; BOEM 410.5.2).

*Référence de publication :* BOC n° 58 du 14 novembre 2014, texte 2.

1. Les textes mentionnés ci-dessous sont radiés des tables de l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* mentionnées pour chacun d'eux :

DATE.	TEXTES.	RADIATION DE LA TABLE.
24 juillet 1923	Instruction (BO/G, p. 2179 ; BOEM 410.10) du ministre des finances relative aux cessions aux gouvernements étrangers.	410.10
31 juillet 1941	Instruction n° 2036 (N.i. BO ; n.i. JO ; BOEM 410.5.5) du ministre de l'économie nationale et des finances relative à la réception des chèques et ordres de virement par les comptables	410.5.5

	publics.	
18 juillet 1952	Instruction n° 16939/655/C/2 (BO/A, p. 1672 ; BOEM 410.5.6) du ministre des finances et des affaires économiques relative aux dépenses de fonctionnement des missions permanentes en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.	410.5.6
7 mars 1960	Instruction n° 60-47/B/I (N.i. BO ; n.i. JO ; BOEM 410.4.1) du ministre des finances et des affaires économiques relative au règlement des taxes et redevances téléphoniques (détermination de la gestion d'imputation).	410.4.1
18 septembre 1961	Instruction (BO/G, p. 4410 ; BOEM 410.5.2) modifiée, du secrétaire d'Etat aux finances relative à l'unification des imprimés à utiliser pour le mandatement des dépenses de l'Etat.	410.5.2
22 janvier 1962	Instruction n° 62-12-03 (N.i. BO ; n.i. JO ; BOEM 410.5.6) du ministre des finances et des affaires économiques relative au paiement des dépenses publiques à l'étranger.	410.5.6
12 février 1968	Instruction (BOC/SC, p. 256 ; BOEM 410.1.1) du ministère de l'économie et des finances concernant l'application du décret n° 66-270 du 22 avril 1966 modifié relatif à l'hypothèque légale sur les biens des comptables publics.	410.1.1
21 août 1979	Instruction n° 79-118/B/P/3 (BOC, p. 3709 ; BOEM 410.5.5) du ministère du budget relative aux nouvelles modalités d'émission et de paiement des chèques sur le Trésor.	410.5.5
29 août 1985	Instruction n° 85/107/K/1 (BOC, p. 5863 ; BOEM 410.5.5) du ministre de l'économie, des finances et du budget relative à l'encaissement des chèques bancaires, modification de la durée de validité du chèque.	410.5.5
15 septembre 1998	Instruction n° 4/H-5-98 (BOC, 1999, p. 3181 ; BOEM 410.12.2) du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie relative aux nouveaux critères d'exonération de l'impôt sur les sociétés.	410.12.2
16 février 1999	Instruction n° 4/H-1-99 (BOC, p. 3195 ; BOEM 410.12.2) du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie relative aux dispositions particulières et au champ d'application de l'impôt sur les sociétés.	410.12.2
2 novembre 1939	Circulaire n° 149/L/C/5167 (BO/A, 1950, p. 3633 ; BOEM 410.5.2) du ministre des finances relative à la simplification de certaines mesures de comptabilité administrative.	410.5.2
7 mai 1948	Circulaire (BO/G, p. 1474 ; BOEM 410.5.1) du ministre des finances et des affaires économiques relative au paiement par virement de compte des dépenses de l'Etat, des collectivités et établissements publics et des services concédés et au paiement des dépenses de l'Etat par chèques tirés sur les comptables assignataires.	410.5.1
30 juin 1952	Circulaire n° 523/C/3/L/C/2727 (BO/G, 1958, p. 2084 ; BO/M, p. 73 ; BO/A, p. 1645 ; BOEM 410.10) du ministre des finances et des affaires économiques relative au règlement des communications télégraphiques et téléphoniques des administrations publiques impayées à la clôture de chaque exercice budgétaire.	410.10
24 novembre 1955	Circulaire n° 2574/C/1/1393/C/3/D/02/A/12/B/53/11/7 (BO/G, p. 6345 ; BO/M, p. 4443 ; BO/A, p. 2292 ; BOEM 410.1.1) du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques relative à l'application du décret n° 55-1487 du 14 novembre 1955 pris en exécution de l'article 11, alinéa premier, de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 et portant application du système de la gestion.	410.1.1
28 novembre 1956	Circulaire n° 2098/C/I/L/C/3475/B/3/53 (BO/G, 1957, p. 486 ; BO/A, p. 2788 ; BOEM 410.3) du ministre des affaires économiques et financières et du secrétaire d'Etat au budget relative à la date limite d'engagement des dépenses ordinaires et aux dérogations à cette date.	410.3
1er décembre 1970	Circulaire n° 10514/DN/DSF/CG/1 (BOC/SC, p. 1833 ; BOEM 410.12.2.2) relative aux demandes de délégations de crédits.	410.12.2.2
26 septembre 1972	Circulaire n° 6596/DN/DSF/CG/1 (BOC/SC, p. 1065 ; BOEM 410.12.2.2) modifiée, relative au mode d'exécution des dépenses des forces françaises en Allemagne.	410.12.2.2
19 décembre	Circulaire n° CCFL-82 (BOC, p. 4856 ; BOEM 410.3) relative aux modalités du contrôle financier des dépenses de l'État concernant les frais d'installation et d'abonnement	410.3

1975	téléphonique.	
28 novembre 1979	Circulaire n° B/CCFL/122 (BOC, p. 4727 ; BOEM 410.3) du ministère du budget relative à l'établissement des listes de dépenses de fonctionnement déconcentrées.	410.3
15 avril 1981	Circulaire (BOC, 1982, p. 210 ; BOEM 410.11.2) relative à l'organisation comptable de l'Etat.	410.11.2
29 octobre 1984	Circulaire n° B/10/130 (BOC, p. 6367 ; BOEM 410.10) du ministre de l'économie, des finances et du budget relative aux procédures applicables pour le règlement des cessions.	410.10
19 novembre 1985	Circulaire n° B/CCFL/150 (BOC, p. 7075 ; BOEM 410.3) du secrétaire d'État chargé du budget et de la consommation relative à la date limite de présentation aux contrôleurs financiers centraux des délégations de crédits et des délégations d'autorisations de programme.	410.3
25 juin 1987	Circulaire (BOC, p. 4065 ; BOEM 410.5.2) du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation chargé du budget, relative à la modernisation des formules de virement des dépenses publiques.	410.5.2

2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef de 2<sup>e</sup> classe,  
chef du bureau de l'animation du réseau financier,*

Pierre-Alexandre HENNEQUIN.